



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CABINET
Direction des Sécurités
Bureau des élections et de la représentation de l'État

Affaire suivie par : Coralie DUBOIS
Téléphone : 04 67 61 63 59
Mél : coralie.dubois@herault.gouv.fr

Montpellier, le **28 JUIN 2023**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023.06.DS.0349

**portant renouvellement des membres de la commission de contrôle chargée de la
régularité des listes électorales dans la commune de Palavas-les-Flots**

Le préfet de l'Hérault

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Hugues MOUTOUH en qualité de préfet du département de l'Hérault ;

VU les propositions du maire de la commune de Palavas-les-Flots ;

VU l'arrêté préfectoral n°2022-03.DS.0185 du 16 mars 2022 portant modification de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Palavas-les-Flots ;

Considérant qu'il convient de renouveler les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

SUR proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

Article 1er : L'arrêté préfectoral n°2022-03.DS.0185 du 16 mars 2022 susvisé est abrogé.

Article 2 : Pour la commune de Palavas-les-Flots sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales les personnes suivantes :

Liste : Réussir Palavas ensemble	
Titulaires :	Suppléant(s) :
René LOPEZ	Dominique MASSOT
Marie BENEDETTI-BANIOL	Gaspard INGRATO
Sébastien RIVES	Gislaine BENEZECH

Liste : Génération Palavas 2020	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
François MIGAYROU	Mylène CAVALIE-RAVEL

Liste : Palavas Nouvelle Ere	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Annie ARTIS	

Article 3 : La sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture, et le maire de la commune de Palavas-les-Flots, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet
 Pour le Préfet et par délégation
 La sous-préfète, directrice de cabinet

Elsa BASSO